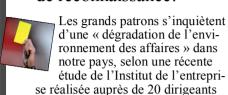
Carton jaune

Aux patrons du CAC 40, qui n'ont vraiment pas de reconnaissance!



de du Travail...Ingrats, va!

antisyndicale.

français. C'est bien la peine de les arroser de cadeaux fiscaux et de casser le Co-

À Myriam El Khomri, qui fait de la surenchère

Pour commenter l'absence de la CGT à la Conférence Sociale, la ministre du travail assène: « Avec cette attitude, la

CGT fait le jeu de ceux qui ne croient pas aux syndicats dans notre pays ».

En organisant ce genre de grandmesse inutile, le gouvernement fait le jeux de ceux qui ne croient plus aux politiques dans notre pays...

À Pierre Gattaz patron de choc mais âme sensible

Le patron du MEDEF estime qu'il est plus qu'urgent de démolir le contrat à durée indéterminée. « Le CDI tel qu'il est fait est très inquiétant, très anxiogène ». a-t-il estimé sur France

Pauvres patrons, c'est parce qu'ils sont terrorisés, qu'ils embauchent à 85% en CDD...

À Pierre Gattaz qui refait l'Histoire à sa sauce

Au MEDEF, la provocation antisyndicale fait toujours recette. « Quand j'entends la CGT, je me retrouve avec des postures du XIXéme siècle »., à récemment lâché Pierre Gattaz très en verve. Venant de quelqu'un qui voudrait refondre le Code du travail en prenant modèle sur ce qu'il était au Moyen Age, cela ne manque pas de sel.



BRÈVES...BRÈVES...

e syndicalisme est dans l'obligation de se mettre au diapason d'un monde et d'un salariat qui ont terriblement changé

Francine BLANCHE dirigeante CGT

y a chaque année 80 milliards d'€ d'évasion fiscale et 600 milliards d'avoirs français dans les paradis fiscaux *Gérard FILOCHE Inspecteur du travail*

a pauvreté n'est pas une fatalité individuelle, mais une défaillance collective.

Geneviève De Gaulle

ne société moderne doit être une société qui va dans le sens du progrès social

Philippe MARTINEZ Dirigeant CGT

95% des médias appartiennent à 7 milliardaires. 90% des médias appartiennent aux patrons du CAC 40

La Rédaction



Pauvreté des retraités : les faux-semblants de l'amendement Ayrault

L'amendement Ayrault banalise la CSG sans réduire la facture des plus modestes.

Tandis que se poursuivent à l'As-

-semblée nationale les débats autour de la loi de finances pour 2016, invariablement marquée par les politiques d'austérité et de cadeaux aux entreprises. C'est en effet jeudi 12 novembre qu'était discuté le fameux amendement Ayrault-Muet, à propos duquel le gouvernement est assez mal à l'aise pour ne pas avoir donné sa position jusqu'à l'heure du débat. quand bien même l'ex-premier ministre l'a déposé début octobre. Après le cafouillage sur la suppression de la demi-part bénéficiant aux veufs, l'image d'un budget défavorable aux classes populaires perdure.

UNE MESURE EN TROMPE L'ŒIL

C'est dans ce contexte qu'Ayrault et Muet, députés PS veulent rendre la CSG progressive, alors qu'elle s'applique aujourd'hui à tous les revenus au même taux de 7,5 %. Ils proposent un allégement de celle-ci sur les salaires compris entre 1 et 1,3 Smic. Une mesure dont l'affichage semble favorable aux revenus modestes. « Un signal de justice » en direction « des catégories populaires ». a même défendu l'ancien locataire de Matignon. En réalité, « le signal de solidarité nationale » est encore loin, puisque la mesure remplacerait l'actuelle prime d'activité.

Parmi les députés qui s'y sont opposé, on argue en outre qu'en rendant de fait la CSG progressive, les classes moyennes verraient leur contribution augmenter. En filigrane, il est facile d'y lire un embryon de la « grande réforme fiscale » rêvée par le précédent ler ministre. Bien que ses auteurs s'en défendent, l'introduction d'une progressivité dans la CSG favorise une fusion avec l'impôt sur le revenu et devienne un impôt comme un autre.

En fait à l'image de ce qu'est capable de promulguer ce gouvernement, on ne peut qu'être méfiant et attentif concernant cette mesure.





LA SECU A 70 ANS

A la libération, sur proposition et réalisation d'Ambroise Croizat, dirigeant de la CGT, fut instaurer la Sécurité Sociale, dans le but d'assurer une sécurité au niveau de la santé au monde du travail.

Il importe disait CROIZAT que la Sécurité Sociale pare aux conséquences de la perte temporaire ou définitive par le travailleur de son activité rémunératrice.

C'était une idée extraordinaire, il fallut un énorme courage, une force de conviction et de ténacité, pour lancer cette réalisation, face à un grand patronat bien qu'affaiblit par des années de collaboration avec l'ennemi, qui tenta de s'y opposer.

70 ans après multiples remises en cause et bien qu'affaiblie, elle est toujours une réalité, et elle nous permet de nous soigner et faire face aux aléas de la vie de la naissance à la mort.

Le fondateur de la SECU Ambroise Croizat, prônait la gestion de cet organisme par ses assurés et non par la main mise de l'Etat et du patronat. Le retour à des élections des Conseils d'Administration par les représentants des assurés est donc nécessaire. Ce fut possible après guerre dans un pays exsangue, avec une économie détruite et désorganisée. IL ne devrait pas être impossible de nos jours, de continuer de l'améliorer, sauf que les cartes dans le jeux social et politique ont été redistribuées.

La SECU est toujours une idée neuve et moderne, elle a été un formidable amortisseur de la crise récente, elle est indispensable au moment où le travail est considéré comme une variante d'ajustement dans ce libéralisme destructeur.

Des pistes de financement pour améliorer sa trésorerie sont possibles, voir évidentes.

Par exemple, que les produits financiers, qui au lieu de prendre le chemin des paradis fiscaux, soient soumis aux taux des cotisations sociales employeurs.

Créer un pôle public de médicament, pour éviter les dérives coûteuses pour la SECU. Le procès du laboratoire SERBIER en est la parfaite illustration. Et combien d'autres « se goinfrent » sur la « bonne dame ».

Proposer un dispositif de modulation des cotisations des employeurs, qui incite les entreprises à adopter une gestion vertueuse à l'égard de l'emploi, des salaires , et de la formation, au risque des voir ses cotisations augmentées.

Limiter l'horaire de travail à 32 heures comme le propose la CGT, multiplierait le nombre de cotisants.

L'égalité de salaires entre femmes et hommes, apporterait un plus important à la protection sociale.

En finir avec les angoisses du lendemain, les mots d'Ambroise Croizat sont toujours d'actualité



Le meilleur hommage que nous pouvons rendre à Ambroise Croizat et pour ce 70eme anniversaire est de nous battre sans cesse partout pour que la sécurité sociale ne soit pas une coquille vide livrée au privé mais qu'elle reste ce que Croizat et le peuple de France qui l'ont bâtie ont voulu qu'elle soit : un vrai lieu de solidarités, un rem-

part au reiet, à la souffrance et à l'exclusion.

Editoria\

près la manif du 3 juin 2013 à Paris, avec la participation de 20 à 25000 retraités, le 1er octobre de cette année, l'ensemble des organisations syndicales FCR-FP, LSR et UNRPA remettaient 100000 signatures (246 signées dans L'Aube) à la présidence de la République, dans le but de rappeler une nécessaire revalorisation du pouvoir d'achat des retraites.

La réponse vient d'être annoncée, ce sera 1% à partir du 1er octobre 2015.

Soit 1€ de plus pour 1000€ /mois de retraite.

Mauvaise plaisanterie, provocation, mépris...tout un mélange.

Depuis 2013 le gouvernement avait gelé le montant des pensions, donc deux ans et demi de blocage et un report d'avril à octobre, pour d'éventuelles mises à jour. Dans le même temps le PLFSS (1) 2016 prévoit à nouveau 30 milliards d'€ d'exonérations des cotisations patronales.

Respectez et arrêtez d'appauvrir les retraités.

C'est pourquoi face à cet « assommoir », nous revendiquons la fin du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives.

Nous continuons à demander une revalorisation des retraites au 1er janvier de l'années, prenant en compte l'évolution des salaires, et pas de pension inférieure au SMIC.

(1) PLFSS: Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.

A prévoir....

Journée Nationale de Protestation Mardi 24 Novembre 2015 CONFÉRENCE DE PRESSE DISTRIBUTION DE MATÉREL SUR LES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT



4ème Conférence Sociale du Quinquennat Hollande

lors que le gouvernement se félicite de l'accord qui fait l'allongement de l'âge du départ à la retraite, la norme, alors même que la démocratie ne cesse d'être bafouée au sein, comme à l'extérieur des entreprises, loi REBSAMEN, MACRON, « le mécontentement est là ». C'est le sens de l'ALERTE que la CGT entend envoyer au gouvernement en refusant de participer à la conférence sociale et de cautionner ses choix libéraux.

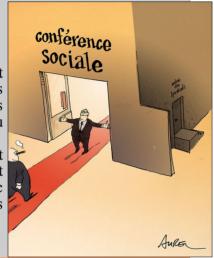
Au menu

- la COP 21 sur le climat
- la transformation numérique du travail.
- le compte personnel d'activité

En déclarant au gouvernement qu'il est temps d'arrêter de faire plaisir au patronat et de s'occuper de la situation des salariés, la CGT avait proposé d'inscrire leurs préoccupations à l'ordre du jour de cette conférence sociale avec la question des salaires et du temps de travail, notamment. Le gouvernement n'en a pas tenu compte.

Etre invité à écouter des experts, souvent patronaux, sans pouvoir véritablement donner notre avis, n'est pas notre conception du dialogue social. Le gouvernement affirme que l'on pourra s'exprimer puisqu'une réunion informelle est prévue avec le Président de la République. Une heure de réunion officieuse, huit organisations syndicales dont cinq de salariés et trois patronales.

LE DIALOGUE N'EXISTE PAS!



LA FETE CONTINUE



e gouvernement s'est montré généreux, très généreux envers les entreprises. Le pacte de responsabilité et de solidarité est entré en vigueur le 1er janvier 2013, il représente plus de 40 milliards d'€ d'aides publiques vers les entreprises, et 20 milliards de baisses sociales.

Il est aussi prévu la suppression de solidarité des sociétés et l'allègement du taux de leurs impôts pour l'année prochaine.

Des mesures avec lesquelles le gouvernement espérait relancer la machine et créer 200000 emplois.

Trois ans après où en sommes-nous?

Au niveau de l'investissement, le fiasco est complet, les taux de marges des entreprises sont restaurées, mais pas l'investissement, et les débouchés néanmoins sont rares, vu la baisse du pouvoir d'achat.

Les entreprises du CAC 40 se portent bien, elles ont enregistré une hausse de 33% de leurs bénéfices en 2014, leur trésorerie a augmenté de 5% et leurs dépôts en bourse de 4%.

Au total l'investissement industriel à lui reculé de 10% en deux ans.

Pôle Emploi a lui recensé dans la même période 200000 chômeurs supplémentaires.

Différents accords ont été signés dans les entreprises, dans la chimie par exemple il est annoncé 47000 embauches, mais ce chiffre correspond grosso modo aux recrutements ordinaires, pour cause de départs de toute nature et qui suffisent à peine à maintenir les effectifs, car la réalité est que le progrès technique, supprime de l'emploi, alors qu'il devrait le servir au travers de l'allègement de charge de travail, voire la durée du temps de travail. Le patronat de la chimie a encaissé tout de même 300 millions d'€ au titre du pacte de responsabilité.

CARREFOUR dont les profits ont augmenté de 17.7% au 1er semestre 2015, les actionnaires ont ponctionné cette année la moitié des bénéfices de 2014 soit 500 millions d'€. Ce groupe a aussi gelé les salaires et diminué l'emploi de plus de 4000 postes en 3 ans, tout en empochant 340 millions d'€ d'aides publiques;

ORANGE pour sa part a réalisé 1,2 milliards d'€ de bénéfices et distribué 2,14 millions d'€ à ses actionnaires en 2014. Le groupe n'a nullement augmenté les salaires, mais supprimé 6000 emplois dont 3500 en France et encaissé 150 millions d'€ d'argent public au titre du CICE.

La CGT réclame un contrôle de l'ensemble des aides publiques, avec droit de suspension et de remboursement, s'il y a détournement de leurs objectifs de recherche, d'innovation et de formation des salariés, et de l'emploi.

CHANTAL, UNE GRANDE FIGURE DU MOUVEMENT SYNDICAL



Chantal Gervais retraitée ouvrière textile

otre amie et camarade Chantal GERVAIS ainsi que d'autres syndicalistes, dirigeants (tes) retraités (es) et toujours en activité syndicale a eu les honneurs de notre magazine CGT VIE NOUVELLE.

Chantal a 50 ans de présence et d'activi-

té dans le syndicat et a vécu pendant sa vie professionnelle dans le textile, les années du plein emploi, de repli et de délocalisation de cette industrie vers des pays aux droits sociaux précaires ou nuls Après une enfance heureuse dans une famille modeste, unie, elle entre comme nombreuses jeunes filles dans l'industrie textile, qui tourne à plein pot.

Jeune adhérente, puis déléguée CGT chez DEVANLAY-RECOING, elle y travaillera près de 40 ans et y connaitra 25 plans sociaux.

A ses 23 printemps, elle vit et participe au fameux mai 68 avec grève et occupation de l'usine, qui a laissé des souvenirs inoubliables et des avancées sociales au personnel

Depuis Chantal n'a cessé avec son syndicat de défendre ce qui reste de l'industrie et de ses travailleurs (euses).

La retraite venue, elle consacre beaucoup de temps à la CGT entre l'Union Locale et le bureau de l'UFR, ses journées défilent entre Troyes et Montreuil, et souligne la nécessité d'unir actifs et retraités, parce que dit-elle:

« S'il n'y a pas d'emploi, il n'y a pas de vie et pas de retraites » .

Bravo CHANTAL

PAUVRETE ET RICHESSE



Dans les permanences d'accueil du SPF, les bénévoles mesurent l'ampleur de la crise au nombre croissant de personnes sollicitant l'aide alimentaire.

Il existe un seuil de pauvreté qui est calculé en rapport ou niveau de vie médian

Ce seuil est fixé à 60% de ce revenu, est à un niveau inférieur à 954€ mensuel en 2009.

94% des salariés gagnent moins de 4000 € mensuel et 96% moins de 5000 €.

Mais les revenus les plus élevés ne sont pas salariaux, la grande richesse a d'autres ressources.

La richesse est très dispersée, une des plus grandes fortunes, Bernard ARNAULT est de 21 milliards d'€, celle de Jean Paul GAUTIER haute-couture seulement 60 millions d'€.

Cette dispersion est due à l'activité, mais surtout au patrimoine.

Le groupe ARNAULT et les sociétés qu'il contrôle possèdent entre autre 47,6% des actions de LVMH, en 2010 ont encaissé près de 500 millions de dividendes. Une partie de ces ressources est investie dans l'immobilier, dans des œuvres d'art et pourquoi pas dans quelques œuvres caritatives.

L'héritage est une source de continuité dans la richesse, les ROTHSCHILD en sont un exemple historique, nombre de familles nobles ont refait surface à la Restauration et occupent de nos jours des positions importantes dans les banques ou la finance

Les ARNAULT, DASSAULT, BOUYGUES, etc...créent aussi des dynasties.

Cette richesse se transmet aussi culturellement, elle est la clientèle des galeries d'art, les enfants fréquentent les grandes écoles de la République.

Leurs réseaux familiaux sont denses et entretenus au travers d'un travail mondain très efficace.

Cela conduit à une reproduction de positions sociales et inégalitaires.

Niches fiscales, dégrèvements multiples sur l'impôt, conduisent à des aberrations. Il faut remettre la fiscalité à plat, restaurer la progressivité de l'impôt.

Il est urgent d'éliminer les paradis fiscaux qui sont la source de la dette publique, des budgets en difficulté. Autre, les richissimes armateurs grecs ne paient pas d'impôt dans leur pays et très peu ailleurs.

Quand la richesse s'affiche dans les défilés de mode , ou dans les ports du sud de la France

